

M. le sénateur Dandurand a donné ensuite lecture d'un article de M. l'abbé Nazaire Dubois, en réponse à des entrevues récentes de MM. DeCelles et Magnan, dont nous détachons les extraits suivants :

M. l'abbé Dubois, visiteur des Ecoles, disait hier, ce qui suit :

"On est surpris d'entendre M. C.-J. Magnan dire, dans son entrevue à la "Presse" en date du 21 décembre, ce qui suit : " D'après les statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles, il y avait dans la Province de Québec, en 1916-17, 348,323 enfants de 7 à 14 ans; sur ce nombre, pour la même année, on en retrouve 330,381 d'inscrits aux écoles, soit 95%".

"M. Magnan, qui a présidé les différents congrès d'Inspecteurs d'écoles depuis qu'il est lui-même inspecteur général, ne peut pas avoir oublié qu'un grand nombre d'Inspecteurs d'Ecoles de la campagne se sont plaints qu'il leur était difficile d'obtenir des secrétaires-trésoriers, le recensement des enfants d'âge scolaire dans les municipalités. Ces mêmes secrétaires-trésoriers se contentaient de prendre, comme recensement, le nombre des enfants inscrits à l'école, supposant, ce qui restait à prouver, que tous les enfants de la localité allaient à l'école. Voilà pour la campagne."

"M. Magnan est censé savoir que dans les villes, et en particulier à Montréal, il n'y a jamais eu de recensement des enfants d'âge scolaire. Ce n'est que tout récemment, il y a à peine 2 ou 3 mois, que l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, demandait aux autorités scolaires de Montréal de vouloir bien faire le recensement des enfants de 7 à 14 ans dans les limites de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, conformément à l'article 2768 du code scolaire."

"A ma connaissance, il n'y a qu'une seule paroisse canadienne-française qui ait fait rapport de son enquête au bureau des commissaires; or, dans cette même paroisse, il est constaté que 190 petits Canadiens-français ne vont pas à l'école du tout. Comment étaient donc complétées les statistiques des villes de la province de Québec, statistiques déclarées toutes récentes par M. DeCelles? Tout simplement en prenant le recensement fédéral en retard de 10 ans, d'après M. DeCelles. Pourquoi pu-

blier des chiffres que l'on sait être inexacts?"

Pourquoi se donner tant de peine pour essayer d'ignorer un mal évident dont nous souffrons : la désertion trop hâtive des écoles d'un grand nombre de nos enfants. M. De Celles l'admet lui-même quand il dit en parlant de notre système d'écoles primaires: "Ce qui l'empêche de donner tous les résultats qu'on pourrait en attendre, c'est l'apathie du public, et l'indifférence des parents qui néglient trop souvent d'envoyer leurs enfants à l'école au-delà de 4 ou 5 ans."

"Lors des derniers congrès des commissaires d'écoles, à la campagne, M. Magnan, avec raison, n'a cessé de reprocher aux parents leur négligence pour l'instruction de leurs enfants. A l'aide de statistiques du département de l'Instruction publique, il leur prouvait que les enfants des différents comtés de la province n'allaient pas au-delà, en général de la troisième année. Les rapports des inspecteurs d'écoles de la campagne nous font voir qu'il n'y a, à peu près, dans leurs districts d'inspection que des écoles élémentaires."

L'ECOLE OBLIGATOIRE

"M. Magnan ne vent pas de l'Ecole obligatoire comme remède au mal, et il réclame à grands cris la liberté des "pères de famille, citoyens libres d'un grand pays libre", il s'indigne à la pensée des enfants conduits par le collet par un geôlier, et du père de famille sans cesse menacé d'un "spotter" nouveau genre. M. Magnan sait-il ce que c'est que la liberté? On peut en douter. Pour l'apprendre, M. Magnan pourrait lire la vie de Garcia Moreno, président de l'Equateur, vengeur et martyr du droit chrétien. Garcia Moreno a opéré de grandes réformes dans son pays en se guidant du principe suivant : "Liberté pour tous et pour tout, excepté pour le mal et les malfaiteurs." Pour Garcia Moreno le père de famille négligeant de donner à ses enfants l'instruction suffisante était un